



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE N° 11 de 2005

Secrétaire Alain GUYADER : E-Mail : a.guyader@wanadoo.fr
Tel : 03 86 64 99 05 ou au local syndical à la TG 03 86 72 36 50

BUDGET 2006 : encore 800 suppressions d'emplois au Trésor

Lors du Comité Technique Paritaire central du Trésor du 19 octobre le projet de loi de finances a été présenté , il est actuellement en débat à l'assemblée nationale.

Sa nouvelle version LOLF ne permet pas une comparaison facile des chiffres, ainsi les effectifs sont maintenant indiqués en équivalents temps plein travaillé (ETPT) qui mesurent les ressources dont nous avons besoin , c'est à dire les agents actuellement payés et les vacances d'emplois (évaluées comment ? mystère...). On ne parle plus d'emplois implantés.

Le budget 2006 supprime 800 emplois au trésor (en fait 774 compte tenu des transferts d'emplois) . En 2006 les services auront donc 55104 ETPT . A noter que les 1000 emplois redevance n'ont pas été intégralement supprimés, les actions du début d'année y sont sûrement pour quelque chose.

Le plan de qualification permet de transformer 137 emplois de B en A pour 94 TG : 35 TP, 50 RP, et 102 Inspecteurs dont 55 dans les PNC . Attribution en fonction des demandes des TPG.

Au niveau des moyens on parle maintenant d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP) , pour 2006 : AE = 3453 M € et **CP = 3347 Millions d'euros** . Soit les variations pour les CP de :

- **+ 0.62 % pour le personnel** (essentiellement du au GVT : les augmentations liées aux changements d'échelon de grade donc d'indice) ce qui exclu toute augmentation générale des salaires.
- **- 1.83% pour l'investissement**

Les crédits informatique stagnent avec 159M € contre 155 de 2003 à 2005.

La CGT ne partage pas l'appréciation de la DGCP pour qui c'est un bon budget pour les services .

COMPTE RENDU DES CAP DU 7 NOVEMBRE

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne des élections CAP, nous vous rendons compte des travaux des CAP locales du 7 novembre 2005.

Déclaration liminaire de la CGT :

A l'occasion de cette CAP de mutation, la CGT voudrait revenir sur le budget 2006 qui va encore supprimer des milliers d'emplois.

Lors du CTP Central du 19 octobre, la présentation du budget a largement confirmé les désaccords de fond de la CGT sur les logiques qui sont réaffirmées dans les budgets de ces dernières années.

Avec **2465 suppressions d'emplois au budget 2006 le MINEFI** est une fois de plus le premier contributeur des suppressions d'emplois dans l'ensemble de la Fonction Publique de l'Etat.

Les **800 suppressions d'emplois à la DGCP**, sont justifiées par la direction au titre de gains de productivité constatés dans les services et par la suppression du service de la redevance à hauteur de 350 emplois sur les 1000 supprimés au titre de cette réforme.

Pour le prochain budget, sans pour autant connaître le contenu du contrat pluriannuel de performance on peut d'ores et déjà envisager, dans cette logique, d'autres suppressions, au titre de la « seconde vague » des suppressions du service de la redevance et d'autres concernant le transfert de missions telle le recouvrement de la Taxe professionnelle à la DGI, la montée en charge des Centres Prélèvements Services, des Centres d'encaissement...

La CGT réaffirme son opposition à la mise en œuvre de réformes dont l'efficacité se mesure à priori en terme d'emplois supprimés au budget des services.

Ces suppressions d'emplois vont à nouveau générer une détérioration des conditions de travail des personnels. Une telle politique, conduit inéluctablement à la dégradation du service public, à l'abandon de missions, à une accélération et un renforcement des restructurations du réseau de proximité.

Elles rendent plus difficile les mutations des agents qui souhaitent retourner dans leur département d'origine ou qui désirent changer à l'intérieur du département.

Nous condamnons d'autant plus ces nouvelles suppressions d'emplois que l'ensemble des emplois implantés qui restent aujourd'hui dans le département ne sont pas tous pourvus.

Ainsi l'état de janvier transmis avec les documents préparatoires, au demeurant très complets ce dont nous vous remercions, fait apparaître 234.70 agents réels pour 246 emplois implantés. Compte tenu des 5 arrivées et des 3 nominations à contrôleur c'est donc **moins 3.30** qu'il faut retenir, soit encore moins 2 par rapport à fin septembre.

Alors que dans le même temps **des agents de catégories B et C demandent l'Yonne** pour convenances personnelles ou à titre prioritaire. Il manque 4 agents de catégorie C , sûrement en prévision des nouvelles suppressions suite à l'ORE.

D'ailleurs, avec la LOLF on ne parle plus **d'emplois implantés mais d'ETPT** (équivalent temps plein travaillé) ainsi à l'avenir les comparaisons seront plus difficile à faire.

Nous avons relevé aussi **qu'aucun agent ne quitte le département** , bloquant encore un peu plus la machine et aggravant quelques situations familiales.

Nous revenons une nouvelle fois sur **la note de dernière minute indiquant les postes vacants**, liste toujours aussi sujette à caution quant aux postes indiqués, que les agents pouvaient sollicités en moins d'une semaine . La CGT souhaite attirer votre attention sur l'inconvénient qu'il peut y avoir à créer des illusions car le poste disponible ne veut pas dire réelle possibilité de partir.

Pour la direction un agent a intérêt à solliciter tous les postes du département pour avoir des chances d'obtenir satisfaction.

Commentaire CGT: lors de cette CAP , ce qui a empêché certaines mutations c'est plutôt la situation du poste ou du service d'origine des agents plutôt que le manque de vacances notamment pour Migennes et le CEPL à la TG en B , Auxerre banlieue en C.

Le directeur nous a communiqué quelques conséquences prévisibles des résultats (provisoires pour l'instant) de l'ORE

Ce n'est qu'une indication, il faut attendre les résultats définitifs de l'ORE et bien sûr le CTPL qui donnera son avis sur les redéploiements et les suppressions d'emplois pour le département.

Mais cette projection permet de plus amples mouvements réglant des besoins de l'administration en premier et donnant satisfaction aux agents.

En catégorie B :

La direction nous a informé du refus de mutation d'un contrôleur principal.

Commentaire CGT : ce refus n'a pas été pris en compte dans le mouvement complémentaire et la DGCP n'a pas muté d'autre agent dans le département .

Les agents B qui restent sur le tableau de mutation pour l'Yonne sont tous bloqués quelques mois voire quelques années.

Mouvement proposé et pour lequel la CGT a voté pour :

- A. MOZETIC d'Auxerre EH va à la Paierie
- C. PEUCHET TG rect va à TG Ressources Humaines
- D. VEYNE qui arrive des Landes ira à la TG service recouvrement

Par ailleurs la direction nous a informé de ses décisions en ce qui concerne les affectations des lauréats de **la liste d'aptitude à contrôleur** au 1 12 05 en indiquant que la règle était plutôt de changer de fonctions un agent qui changeait de catégorie :

- D. GIRAUD (Seignelay) ira à Auxerre EH, car pas d'emploi implanté en B et une demande de mutation en C pour ce poste.
- C. MILARD restera à Joigny, compte tenu de la vacance en B, du surnombre en C et qu'il n'y a aucune demande de mutation en catégorie B pour ce poste.
- A. CHABOT (Avallon) ira à Vermenton pour couvrir la vacance en B et compte tenu de la demande en C.

En catégorie C :

Mouvement proposé et pour lequel la CGT a voté pour

- M.L. GUERIN TG Ressources Humaines va à Aillant
- B. MILLOT TG DSF va à Auxerre EH
- V. MINEAU Sergines va à Migennes
- C.VENON TG CEPL va à Tonnerre
- P. JACQUES Chablis va à la TG CEPL
- E. JUGNOT ST Florentin va à Chablis
- C. DELEVOYE qui arrive du Val d'Oise ira à Seignelay
- M. PERRIER de Seine Saint Denis ira à Avallon
- L. POILLOT des Hauts de Seine ira à Sergines
- K. BERGOUGNOUX réintègre à la TG Ressources Humaines.

Par ailleurs la direction nous a informé de sa décision d'affecter B. FONTAINE à la Paierie départementale dans le cadre de sa nomination à AR au 1^{er} janvier 2006.

TRANSMETTEZ NOUS UN DOUBLE DE VOS DEMANDES AVEC TOUTES PRECISIONS UTILES SUR VOS SOUHAITS, NOUS AVONS PU AINSI OBTENIR SATISFACTION POUR CERTAINES DEMANDES

En questions diverses la CGT a :

- condamné la double pénalisation dont sont victimes les stagiaires ayant redoublés leur stage (un B et un C) . Ils sont sanctionnés par rapport à leurs carrières et aussi financièrement. En effet la prime de 140 euros leur a été refusée suite à la modulation de leur note de – 0.01 qui à l'origine de devait avoir aucune incidence.

Le TPG a justifié sa décision en indiquant qu'il n'y avait pas de relation mécanique entre les - 0.01 et le refus de prime (en effet suite à notre demande lors de l'audience du 23 septembre , nous avons su que 2 agents avec -0.01 sur 5 ont touché la prime) , que les difficultés des agents stagiaires ont été dépassées puisqu'ils sont maintenant titularisés, que par rapport à leurs carrières ils l'auront vite oublié.

Commentaire CGT : financièrement, cela ne se rattrape jamais.

- indiqué qu'elle trouvait le délai d'une semaine et demie, pour aviser et aller à l'école du B à Lyon pour les lauréats de la liste d'aptitude à contrôleur, un peu juste quand il faut trouver une logement et revoir son plan de congés.

Le TPG s'est dit surpris que ce stage ne soit pas en internat.

Effectivement, la DGCP n'assume pas cette recherche de logement pour ces agents à Lyon . Souhaitons que cela soit différent pour la deuxième semaine en région parisienne, en tout cas les agents savent maintenant à quoi s'en tenir.

Siégeaient pour la CGT :

Ghislaine TRANCHON (CP), Mauricette COSTE et Alain GUYADER (C1)
Régis HIVERT (ARP1)

INFOS GESTION :

Liste d'aptitude à contrôleur : les 3 premières classées du 89 (Dominique Giraud, Catherine Milard et Annick Chabot) seront nommées le 1 12 2005 .

Tableau d'avancement à RP : Pascal VINCENT et Jocelyne ROYER sont proposés au niveau local , la CAP centrale se réunira le 16 décembre

mercredi 16 et jeudi 17 nov 2005 : CAP centrale recours de notes AR

mercredi 23 et jeudi 24 novembre 2005 : CAP recours de notes B

Préparation au concours interne spécial de contrôleur 2006 : date limite 2 déc (vu dans la note de service n°05-048-V37 du 17 octobre 2005)

Préparation au concours interne de contrôleur 2006 : date limite 7 décembre (vu dans la note de service n°05-047-V37 du 17 octobre 2005)

Préparation au concours interne d'inspecteur 2007 : date limite 5 décembre 05 (vu dans la note de service n°05-044-V37 du 6 octobre 2005)

COMPTE RENDU DE l'AG du 11 octobre 2005

Une vingtaine de participants ont parlé activité syndicale, information et formation, action collective et syndicalisation de 9h à 17h le 11 octobre dans les locaux du CDI à Auxerre.

Ont largement participé à la réussite de cette journée les invités :

- | | |
|---------------------|--|
| - Stéphane LULLIER | Secrétaire National du syndicat |
| - Thierry GAUTHE | Secrétaire de la section trésor Nièvre |
| - Bruno PICARD | Secrétaire du SNADGI- CGT 89 (impôts) |
| - Didier BOURIGAULT | Secrétaire du SNAD 89 (douanes) |

Tout d'abord Alain Guyader a remercié les nombreux participants, ce qui est très encourageant et prometteur pour l'avenir et excusé les camarades actifs ou retraités absents pour cause de congés, de formation professionnelle, d'une importante charge de travail.

Il a par ailleurs souhaité que l'assemblée ait une pensée particulière pour 2 camarades arrêtées à cause de gros problèmes de santé.

Dans son introduction aux débats, qui en fait ont eu lieu au fur et à mesure, ce qui est plus vivant et plus inter actif, il a repris **les points forts de l'activité de la section CGT** depuis l'assemblée précédente.

C'est assez facile, car comme vous le savez nous avons une publication mensuelle depuis janvier 2002 : **la page d'infos de la CGT du Trésor de l'Yonne** qui paraît régulièrement depuis son premier numéro qui annonçait la création de la section.

Toutes les publications sont sur **notre site local** accessible à l'adresse suivante : <http://www.tresor.cgt.fr/89>.

Avec l'aide de chacun, il a exprimé le souhait d'encore améliorer les contenus du journal et du site par des articles plus concrets sur la vie dans les services.

Il a donné quelques explications sur **sa nouvelle situation de permanent** affecté pour ordre à la TG en détaillant les mandats qui lui ont été donnés par le syndicat national. Il a indiqué que l'éloignement ne lui permettrait pas d'être tous les jours à la TG à Auxerre, compte tenu aussi des réunions dans les différents départements et à Montreuil.

Cette disponibilité sera mise à profit aussi pour développer l'activité syndicale dans le département notamment par l'organisation d'heures d'informations régulières.

Puis il a dressé un rapide bilan d'activité de la section avant le vote des syndiqués et bien entendu les questions d'actualité abordées lors de l'audience chez le TPG ont été débattus comme l'agression à Saint Florentin, la notation et les avancements, les restructurations, les frais de déplacements , les effectifs et les crédits , les conditions de travail....



N'hésitez pas à utiliser le nouveau cahier hygiène et sécurité.

Nous savons combien l'action collective ne se décrète pas ; elle s'organise, se prépare.

On n'est jamais sûr avant de commencer qu'on va réussir. Mais, on peut être sûr d'une chose en ce moment. Rester immobile, attendre des jours meilleurs ou penser que les choses vont finir par s'arranger c'est le meilleur moyen d'être déçu encore davantage et surtout de voir sa propre situation, comme celle de ses proches, se dégrader encore plus.

En prenant appui sur les revendications des personnels nous pouvons encore obtenir des succès et redonner confiance aux personnels dans l'action collective, dans le syndicalisme.

L'activité de la section et la trésorerie ont été approuvée à 100% par les syndiqués présents lors d'un vote à bulletin secret.

Alain a alors proposé quelques dates et initiatives pour fin 2005 et 2006 qui ont été débattues, enrichies et adoptées au fur et à mesure notamment en matière de formation, d'information, de développement de l'activité syndicale, avec comme priorité l'organisation des heures d'information .

Et bien sûr il a beaucoup été question de la nécessité d'adhérer au syndicat pour être plus fort et plus nombreux pour gagner.

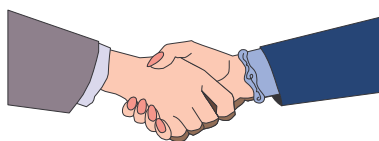
Nouvelle composition de la délégation CGT au Comité technique paritaire local (CTPL) :

- *titulaires* : Nathalie FOURNILLON T de Saint Florentin
Alain GUYADER permanent
- *suppléants* : Mauricette COSTE T de Sens municipale
Régis HIVERT T de Vermenton

Nouveau bureau départemental de la section élu lors de la réunion:

- BERRY Daniel Inspecteur (Chargé de mission)
- COSTE Mauricette Contrôleur 1^{ère} classe (T. Sens Municipale)
- DUCHESNE Chantal Contrôleur 2^{ème} classe (T. Auxerre Banl)
- ECKER Joël Contrôleur 2^{ème} classe (T. Joigny)
- FOURNILLON Nathalie Contrôleur 2^{ème} classe (T.St Florentin)
- GUYADER Alain Contrôleur Principal (Permanent)
- HIVERT Régis ARP 1 (T. Vermenton)
- MINEAU Vincent AR (T. Sergines)
- RIGNAULT Carine Contrôleur 2^{ème} classe (T. l'Isle sur Serein)
- VAILLER Joëlle ARP 1 (T. Sens Municipale)

La répartition des taches sera effectuée lors des prochaines réunions de bureau .



BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

Trésor CGT.

déclare adhérer au Syndicat National du

Signature :